



Il n'y a pas de petites victoires et à force de réitérer nos demandes, à Laubeuf, la verrière a enfin été changée et les nouveaux tapis sont commandés pour être mis en place fin avril.

Ce n'est qu'un début et cela peut paraître comme une bien maigre avancée comparativement aux nombreuses questions posées par vos élus DP depuis plusieurs mois.

Mais nous faisons face à une direction qui fait preuve d'un manque évident de réactivité et on peut se demander si on travaille vraiment dans l'une des plus grandes entreprises de la région. Entreprise plus enclin à dénoncer son Accord Entreprise et renégocier son contenu (OTT, Evo Pro, QVT, GPEC, ...) afin d'augmenter ses marges plutôt que de résoudre les problèmes récurrents qui nuisent au quotidien des personnels.

Voici les points que les élus DP CGT avaient mis à l'ordre du jour :

❖ Consignes magasins

Suite à notre question du mois dernier sur les bouchons d'oreilles et à la réponse de la direction stigmatisant les prétendus abus des utilisateurs, nous souhaitons connaître le gain estimé sur la santé des travailleurs.

La DRH confirme sa réponse précédente, il n'y aura plus de bouchons d'oreilles à l'entrée des nefs sourdes.

RIDICULE, la santé des travailleurs n'est-elle plus la priorité, allez donc faire la queue devant le magasin et courez après votre chef d'équipe, avec un peu de chance il en aura peut-être une paire propre dans sa poche.

❖ Qualité de Vie au Travail

La CGT a demandé un planning précis des retours auprès des équipes des groupes d'expression (synthèse des candidatures pourtant faite en mai 2016). *Dixit la DRH : toutes les équipes des groupes concernés seront théoriquement informés avant les vacances d'avril 2017.*

Toujours de nombreux trous dans la raquette, notamment sur le maintien des compétences et des savoir faire, en attente d'être entendu depuis 6 mois. A quand les premières actions concrètes pour améliorer vraiment notre qualité de vie au travail ?

❖ Ascenseur ALIMAK

Encore une fois, l'ascenseur ALIMAK est en panne malgré sa réparation récente. Les représentants des personnels concernés, ont alerté la DRH sur cette **situation de travail qui présente un danger grave et imminent** pour leur intégrité physique (articles L4131-1 et -2 du code du travail). *Pour la DRH, la panne a été identifiée et la réparation est prévue le samedi 1^{er} avril (LOL).*

On devrait éviter cette fois le pétage de câble. Mais à quand un nouvel ascenseur digne de ce nom !!

❖ Fiche d'exposition à l'amiante suite incident

Concernant la découverte fortuite de matériaux suspectés de contenir de l'amiante à Legris, Laubeuf et DE (ADS + AEM), la CGT demandait de rappeler aux managers des entités concernées de faire établir par les N+1 les fiches d'exposition à l'amiante suite incident pour tous les personnels sans exception (présents pendant la période 2005 – 2017) et ce de façon rétroactive.

La DRH va nous faire une réponse écrite plus précise pour restreindre au maximum le nombre de personnes exposées à ce poison.

Les élus DP CGT continueront de travailler de concert avec les élus CHSCT CGT pour exiger la reconnaissance de tous les personnels exposés de près ou de loin.

❖ Attestation exposition amiante

La CGT voulait s'assurer que tous les personnels Convention Collective aient bien eu leurs attestations exposition amiante lors des interventions en présence potentielle d'amiante (bassin n°8 de Brest, le Homet...).

Une fois encore la DRH ne traite que des PMAD dans le cadre de l'ACAATA, et ignore complètement les Conventions Collectives malgré nos relances depuis juin 2015 : c'est pourtant un droit d'être suivi médicalement.

❖ Embauches à DCNS Cherbourg

En 2016, il y a eu seulement 134 arrivées pour 137 départs d'OETAM (source Navista Cherbourg) et depuis le 17-03-2016, (décision DIRECCTE) il est impossible d'embaucher en CDI du personnel intérimaire ou autre (conformité, Supply chain, pilotage, soutien, ...) ayant un code emploi impacté par le Plan de Sauvegarde de l'Emploi entraînant de graves conséquences sur la production.

La CGT demandait à la DRH comment elle allait pallier à ces incohérences en 2017.

Réponse de la DRH : Les informations sur Navista ne sont pas fiables et il faut plutôt se fier aux bilans fait en CE.

En attendant, à cause du PSE, les personnels sont surchargés et subissent de plein fouet ces suppressions de postes dans les fonctions soutien et support.

❖ Augmentation des PMAD

La CGT attend toujours l'analyse que devait faire la DRH concernant l'augmentation rétroactive au 01-07-2016 des PMAD partis en ACAATA. *Dixit la DRH, c'est en cours avec le CSPN.*

Même réponse que le mois dernier, les personnels apprécieront le manque de réactivité.

❖ Mutuelle

Lors de leur embauche, certains personnels Convention Collective ne reçoivent pas leur attestation de mutuelle obligatoire, ce qui occasionne pour ceux-ci un double paiement de mutuelle. La CGT exige que cette attestation soit fournie systématiquement.

La DRH va faire un rappel aux différents gestionnaires.

A suivre ... et n'hésitez pas à remonter à vos élus DP si vous rencontrez des difficultés.

❖ Travail sur écran

La CGT demandait à la DRH d'informer, en lien avec la médecine du travail, tous les personnels travaillant sur écran pour améliorer leurs conditions de travail : ergonomie des postes, chaises adaptées, pauses actives de 15 min toutes les 2 heures, ... afin de respecter les articles R4542-4 à -16 du code du travail.

Pour la DRH, un support de formation aux postes de travail est en cours de création.

Encore une fois, vous avez des droits comme prendre un RDV avec une ergonome pour vous conseiller et surtout avoir du matériel adapté si besoin.

❖ Sèches mains

Les sèches mains manquants dans les sanitaires femmes de Roquebert sont réceptionnés et seront installés fin de semaine 13. Utilisatrices de ces sanitaires, tenez nous au courant.

❖ Travailleurs en situation de handicap

La CGT a demandé à la DRH d'envoyer une information aux travailleurs en situation de handicap sur les temps de douche, de lavage de mains, ... et la retranscription de ces temps en absence à tort sur SeaRH.

Les éléments ont été transmis au correspondant "Handicap" du site et les personnes concernées doivent le contacter.

Pour la CGT, c'est au correspondant de faire la démarche d'information auprès des personnels subissant ces incohérences et surtout pas le contraire.

❖ SeaRH

La CGT a insisté pour que le Compte Rendu de la visite du CSPN Toulon le 31-01-2017 soit transmis.

Dixit la DRH, ce CR sera envoyé avec le CR DP du mois de mars.

Toute question posée par les Délégués du Personnel doit OBLIGATOIREMENT faire l'objet d'un CR.

Nos comptes rendus sont consultables sur le site : www.cgt-arsenal-cherbourg.org



Vos élus DP CGT :

AUVRAY Stéphane : 21185 / DEBREUILLY Denis : 55739 / DESSALLE Hervé : 22714 / FAVRE Dominique : 06.65.37.11.13 / HEBERT Géraldine : 56975 HUREL Karine : 55791 / GAUDIN Arnaud : 06.62.31.12.18 / JEANNE Antony : 56073 / LECARPENTIER Morgan : / SOINARD Arnaud : 55671 / TESSON Stéphanie : 21439 / TRAVERT Eric : 21540 / TRUFFAUT Fanny : 56137 / TURMEL Pascal : 23925